

au pieds de cet arbre, croyant ainsi oublier son nom primitif, et pendant quelque temps, en effet il s'appella l'Orme de-la-Croix ; mais bientôt l'ancienne dénomination, qui n'avait jamais été abandonnée, fut seule conservée. Cet arbre que plus eurs personnes encore vivantes se rappellent avoir vu, fut abattu vers 1808. Depuis lors la maison qui existait à l'angle de la venelle du Mou'in et de la Mirre-des-Sologneaux, a été reconstruite, et le terrain en forme de triangle, sis en avant de cet édifice, a été entouré d'une haie sèche. Le propriétaire actuel a bien voulu, à notre prière, planter, à la pointe de ce triangle sur l'emplacement même occupé autrefois par l'Orme-au-diable, un jeune arbre destiné à faire revivre le souvenir de l'ancien. Quant au Moulin des Hauts-Champs, de tous les meuniers qui l'exploitèrent aucun ne réussit dans son industrie. Le malheur semblait s'être attaché à ses ailes et la mauvaise foi des meuniers lui fit donner le nom de *Gratte Minot*. Ce moulin a été démoli il y a cinquante ans environ, La maison du meunier existe toujours, et l'on peut voir encore, à vingt pas environ de cette maison, au milieu d'une pièce de vigne, la motte de l'ancien moulin.

DE VASSAL.

LE POUVOIR TEMPOREL DU PAPE

L'Osservatore romano a publié récemment un article sur « Le pouvoir temporel du Pape. » Le journal romain constate que si l'on parle tant et si l'on manifeste tant de peur du pouvoir temporel du Pape, cela montre :

1^o Que ce pouvoir n'est ni mort, ni enterré, comme on le prétend :

2^o Que s'il était mort, il pourrait facilement ressusciter ;

3^o Que ce pouvoir est une chose d'extrême importance pour l'Eglise, pour le Pape et pour les peuples ;

4^o Que c'est un singulier mort, si mort il y a, que celui dont le sépulcre demande pour être gardé non seulement les forces du puissant royaume d'Italie, mais encore l'aide des empires d'Allemagne et d'Autriche, et le concours sur mer de l'Angleterre ;

5^o Que pour effrayer l'Europe et la mettre en garde contre la France, on ne trouve rien de mieux que d'attribuer à la France